

## Ardenne-Famenne Ardenne-Famenne

### Compte-rendu de la réunion de Commission locale de développement rural

28/11/17 - Maison des Associations - Wellin



Marloie, le 30 novembre 2017

#### Présents:

Anne BUGHIN, Bruno MEUNIER, Thierry DENONCIN, Gaëtan DEWASMES, Philippe CORBEEL, Jean LEONET, Alain BERNARD, Arthur PONCIN, Melissa TONNEAU, Philippe ALEXANDRE, Annick MAHIN, Claude GREGOIRE, Jean-Luc ENGELS, Anne-Marie MOTTET, Jean-Marc SIMON, Dominique CREPIN;

Jean-Marc DROPSY, Auteur de PCDR du bureau d'études IMPACT Sprl;

Catherine SERVOTTE et Alain JACQUET, Agents de développement à la Fondation rurale de Wallonie.

#### Excusés:

Anne-Sophie NENNEN, Bernard ARNOULD, Catherine BUGHIN, Richard GROYNNE, Guillaume TAVIER, Marie-Noëlle DOUTRELUINGUE, Philippe GILLES, Pierre DUFOING, Valérie TONON, François REMACLE, Christian VAN SANTE, Arthur GOLINVAUX;

Katty ROBILLARD, Agent-relais pour l'ODR à l'administration communale ;

Stéphane MOTTIAUX, Auteur de PCDR du bureau d'études IMPACT Sprl.

Madame Anne Bughin, Présidente de la CLDR et Bourgmestre de la commune de Wellin, accueille les participants et présente l'ordre du jour de la réunion. Elle remercie chacun des membres de la

#### 1. La minute d'info locale

Catherine Servotte invite la CLDR à annoncer les prochaines activités prévues dans la commune :

Commission pour leur présence et cède la parole aux agents de la Fondation rurale de Wallonie.

- Dimanche 3 décembre, dès 11h00 : 4<sup>e</sup> édition du salon du livre « La plume et l'encre », à la maison des associations
- Mercredi 6 décembre : Saint-Nicolas !
- Dimanche 10 décembre, de 11h à 20h00 : marché de Noël à la maison des associations
- Samedi 16 décembre à 19h00 : marche de Noël aux flambeaux à Sohier
- Mercredi 27 décembre, à 15h00 : Ba Ya Trio, le tour du monde en chansons, pour les enfants de 3 à 9 ans, à la salle de Lomprez (dans le cadre de Noël au Théâtre)

Et n'oublions pas la très conviviale distribution de sapins à Sohier...



#### 2. Approbation du compte-rendu de la réunion du 3 octobre 2017

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

#### 3. Priorisation des projets

#### 3.1. Rappel

Lors de sa dernière réunion, la CLDR s'est attaquée à la partie V du PCDR, qui présente en détail l'ensemble des projets et actions sous forme de fiches-projets, plus ou moins détaillées selon leur proximité dans le temps (explication et justification du projet, lieu, porteur du projet, partenaires, estimatif financier, esquisse, etc. pour les fiches prioritaires, explication et justification pour les projets de moyen terme et simple descriptif pour les projets à plus long terme). Il s'agissait donc de déterminer quels sont les projets à étudier en priorité car tous les projets et actions de la stratégie ne pourront voir le jour en même temps ! Il est donc essentiel de répartir les projets en différents lots dont la réalisation sera échelonnée sur les 10 ans de validité du PCDR.

La répartition en lots est donc une planification dans le temps :

- Le Lot 1 : les projets et actions à réaliser dans les 3 ans.
- Le Lot 2 : les projets et actions à réaliser dans les 4 à 6 ans.
- Le Lot 3 : les projets et actions à réaliser dans les 7 à 10 ans.

Le Lot 0 est un lot à part : il reprend les projets qui répondent à la stratégie élaborée par la CLDR mais qui sont déjà en cours. Et les recommandations communales invitent la Commune à une attention particulière pour les sujets concernés.

Lors de la réunion du 3 octobre, les membres de la CLDR ont voté pour les différents projets et les résultats, après dépouillement, ont été présentés en séance (et joints au compte-rendu).

Vu l'impact financier du travail de rédaction des fiches, le vote de la CLDR a été présenté au Collège le 10 octobre.

#### 3.2. Constitution du Lot 1

Le Collège a choisi les projets du Lot 1 sur base de plusieurs critères :

- Les meilleurs scores obtenus lors du vote de la CLDR.
- Un équilibre entre les deux défis (5 premiers projets de chaque défi) et les objectifs.
- Le caractère réaliste de la programmation car on ne peut pas tout faire en 3 ans.
- La faisabilité (le fait de disposer des informations nécessaires pour remplir une fiche du Lot 1 (dont le budget)... et pour la mettre en œuvre dans les 3 ans).

Sur base de ces considérations, le Collège respecte les choix de la CLDR, mais propose quelques petites modifications.

#### Dans le défi 1:

- Les 5 projets prioritaires choisis par la CLDR sont retenus.
- Le projet « Création d'un réseau de mobilité lente intra et intercommunal » est fusionné avec le projet « Réalisation de la liaison lente "Chanly Neupont" ». Cette liaison est effectivement un des chainons du réseau et a déjà fait l'objet de plusieurs réflexions.

- Le projet « Création de circuits thématiques » est fusionné avec le projet « Actions de mise en valeur des paysages de Wellin ». Les paysages sont un des sujets pour les circuits thématiques. Comme les actions de mise en valeur étaient assez légères (point de vue, table d'orientation...), elles pourront être concrétisées dans le cadre des circuits.

#### Dans le défi 2 :

- La « Création de logements adaptés aux aînés » et la « Création de logements intergénérationnels » passent en Lot 2 car il n'y a pas de lieu identifié. A l'inverse, pour conserver néanmoins une offre en logements dans le Lot 1, on remonte le projet « Réalisation d'opérations foncières pour augmenter le potentiel du logement ». Le fait de disposer de terrains et/ou de bâtiments est un préalable indispensable à la création de logements.
- Le projet « Organisation d'activités intergénérationnelles autour du savoir-faire » est fusionné avec la « Création d'un Repair Café », qui constitue un exemple de ce qu'il est possible de faire.
- Le projet « Rénovation de la maison de village de Lomprez » est 'remonté' dans le Lot 1 de manière à garder davantage que deux projets dans le défi 2 (les logements pour ainés et intergénérationnels basculent en Lot 2) et vu l'urgence de procéder à certains travaux. Ce projet n'est pas fusionné avec l'aménagement de la zone de loisirs aux abords car les sources de financement peuvent être différentes et le projet deviendrait trop lourd.

#### ▶ Réactions de la CLDR :

Une partie de la Commission n'est pas d'accord sur la fusion opérée dans l'avant-dernier intitulé : le Repair Café n'est pas forcément une activité intergénérationnelle... même si c'est souvent le cas.

→Après débat, la CLDR décide à l'unanimité de garder le Repair Café en-dehors des activités intergénérationnelles et d'en faire une fiche-projet à part entière. Le Lot 1 est donc composé de 9 projets.

La répartition des projets entre les 3 Lots est reprise en annexe.

La 1ère convention du PCDR (1er projet à réaliser) n'est pas encore fixée, elle le sera notamment en fonction des éléments amenés par l'auteur dans les fiches (coût, maîtrise, ...).

#### 3.3. Elaboration des fiches-projets du Lot 1

Pour compléter les fiches-projets, l'auteur de PCDR récupère les nombreuses informations disponibles dans les comptes-rendus de réunions, le cahier de projets, à la commune...

En parallèle, 3 réunions de groupes de travail sont organisées :

- Avec le GT nature pour le projet de « Préservation, mise en valeur, développement et organisation d'actions de communication sur les richesses de Wellin, en particulier la Calestienne et les forêts subnaturelles » (27 novembre);
- Avec les structures touristiques sur le projet d'« Amélioration de la visibilité et de la promotion touristique de Wellin » pour permettre à la nouvelle employée de l'Office du tourisme, Alice Fohal, de participer (15 décembre à 9h30) ;
- Avec les utilisateurs de la salle de Lomprez pour le projet de « Rénovation de la maison de village de Lomprez » (18 décembre à 20h00).

NB : les membres de la CLDR sont les bienvenus aux réunions à venir.

Les fiches-projets élaborées par l'auteur seront systématiquement présentées à la CLDR pour être discutées, amendées, modifiées... Les contenus des deux premières (sécurité routière et voies lentes) sont déjà présentés ce soir.

#### 4. Présentation et discussion de deux fiches-projets, par le bureau Impact

#### 4.1. Aménagement des points noirs en matière de sécurité routière dans la commune

Pour compléter cette fiche, le bureau Impact a déjà de la matière avec l'inventaire des points noirs réalisé par l'ancienne CLDR et une visite de terrain avec l'IBSR. Jean-Marc Dropsy passe en revue les différents points noirs relevés et solutions préconisées (en grisé, les projets en cours de traitement); la CLDR réagissant au fur et à mesure et amenant d'autres idées de solution ou nouveau point noir (souligné).

#### 1/ Centre de Wellin (N40 et N835)

- Problématique : Nœud routier avec plusieurs voiries régionales (larges et rectilignes) avec entrées d'agglomération peu marquées.
- Solutions: Aménager des effets de porte aux entrées de Wellin. Néanmoins, comme il s'agit de routes régionales, avec une fonction de transit, le gestionnaire des voiries (SPW – DGO1) limitera certainement les aménagements possibles.

#### 2/ Wellin, Rue Au Boni

- Problématique : Stationnement sauvage et visibilité réduite.
- Solutions : Marquer les emplacements de stationnement (pavés de couleur aux angles), installer des potelets pour interdire le stationnement le long de la rue de Gedinne.

#### 3/ Wellin, Rue de Gedinne (N835)

- Problématique : Vitesse excessive et insécurité des usagers faibles (conflit avec le stationnement).
- Solutions : Mettre 2 places de stationnement à durée limitée (15') devant la librairie, supprimer le stationnement du côté gauche en allant vers Gedinne, aménager un cheminement piéton (1,5 m) du côté droit en allant vers Gedinne.

#### 4/ Wellin, carrefour Avenue Fort-Mahon – Rue de Gedinne

- Problématique : Carrefour peu sécurisé, insécurité des usagers faibles (conflit avec le stationnement) et faible visibilité.
- Solutions : Mettre les panneaux à 2,5 m de hauteur, déplacer le passage pour piéton de l'autre côté du carrefour vers Gedinne (continuité avec le trottoir de l'avenue Fort-Mahon et meilleur éclairage), délimiter une seule place de parking devant la maison située à côté du funérarium, prolonger le trottoir de l'avenue Fort-Mahon.
- ▶ La CLDR préconise <u>l'ajout d'un crayon signalant le passage d'écoliers, comme c'est déjà le cas à Lomprez</u>. A noter que ce genre de dispositif est aux frais de la commune.
- ▶ <u>La CLDR propose aussi d'instaurer une zone 30 sur la rue de Gedinne</u>, aux abords du carrefour avec l'avenue de Fort-Mahon vu la proximité de l'école. Pour être respectée, <u>la zone 30 devrait être annoncée par un panneau lumineux</u> (comme à Pondrôme où le panneau s'allume uniquement pendant les heures scolaires). A noter que c'est la Région qui donne son aval sur le placement des panneaux, sur proposition de la Commune.

Jean-Marc Dropsy signale qu'en matière de dissuasion, certaines communes du Sud ont acheté différents boitiers et le radar transite d'un boitier à l'autre : les automobilistes ignorent où le radar est placé, freinent à la vue du boitier et ne prennent pas de risque. Mais Anne Bughin annonce les prix : un mât de radar coûte déjà 20.000 euros !

#### 5/ Wellin, Rue Paul Dubois

- Problématique : Circulation importante et vitesse excessive.
- Solutions : Compléter les aménagements existants par des systèmes ralentisseurs, aménager le carrefour avec la rue des Houchettes et la rue Lomprez d'En-Haut (plateau ou resserrement).

#### 6/ Wellin, Rue des Houchettes

- Problématique : Vitesse excessive.
- Solutions : Mettre en place des systèmes ralentisseurs... et des boitiers pour le radar.

#### 7/ Wellin, Rue de Beauraing (N40)

- Problématique : Vitesse excessive et insécurité des usagers faibles.
- Solutions: Aménager un cheminement piéton (1,5 m), accentuer le marquage au sol.

#### 8/ Wellin, Rue de la Station (N40)

- Problématique : Circulation importante, vitesse excessive (notamment non-respect de la zone 30) et insécurité des usagers faibles.
- Solutions : Accentuer le marquage du passage en zone 30 afin de donner un sentiment de rétrécissement, améliorer l'éclairage du passage piéton devant l'école
  - Aménager une voie lente entre le carrefour d'Halma et la Grand Place : le projet d'une piste cyclable unidirectionnelle des 2 côtés de la voirie a été discuté avec la Région, mais sans succès pour des raisons techniques et financières. Il faut sans doute traiter différemment les tronçons de Halma au Brico (en profitant du chemin qui va jusqu'au hall des sports), puis jusqu'à la pharmacie, puis... et finir par un marquage au sol d'une bande suggérée en se rapprochant du centre pour maintenir le stationnement.
  - Aaménager une bande de tourne à gauche délimité par 2 îlots centraux au niveau de la pharmacie et du Carrefour/Action).

### ▶ La CLDR propose, comme pour la rue de Gedinne, <u>un panneau lumineux pour marquer la zone</u> 30km/h.

#### 9/ Carrefour de Halma (N40, N94, N846)

- Problématique : Nœud routier + sortie d'E411, circulation importante, vitesse et insécurité des usagers faibles
- Solutions : en juin 2018, la DGO1 va y réaliser un rond-point (plan montré en séance) avec :
  - un aménagement perpendiculaire au croisement de la N40 et la fin de la rue de Grupont (direction Chanly), pour casser la vitesse ;
  - la jonction avec l'Ancien chemin de Neupont redessinée (il y aura, devant le rang de maisons, une desserte locale avec places de parking) pour obtenir à nouveau un carrefour perpendiculaire avec la N40.

Les effets du rond-point et de ces deux aménagements vont directement obliger à réduire la vitesse.

#### 10/ Froidlieu, Rue de Beauraing (N40)

- Problématique : Vitesse excessive, dangerosité du carrefour (manque de visibilité) et absence de sécurisation aux arrêts de bus.
- Solutions : Placer des panneaux de signalisation indiquant le carrefour, poser un éclairage public près de l'arrêt de bus, étude plus pointue à mener.
- ▶ La CLDR préconise <u>l'ajout d'un panneau de signalisation avant le virage</u>, en venant de Wellin, (2km de ligne droite au préalable !). La Bourgmestre rappelle que la Commune a déjà demandé à la Région de créer une zone 70 km/h au niveau du carrefour mais cela a été refusé. Une nouvelle demande pourra être introduite en ajoutant l'argument de la liaison cyclable.

11/ Lomprez, Carrefour Grand'Rue (N835) / Rue Croix Sainte-Anne

- Problématique : Vitesse excessive et manque de visibilité.
- Solutions: Intégrer la voirie régionale dans les aménagements des espaces publics, prolonger la piste cyclable - En lien avec le projet de la DGO1 dont les travaux commenceront en mars 2018 La Bourgmestre signale que ce ne sera pas une piste cyclable (pas assez de largeur) mais une zone piétonne-cycliste marquée au sol et présente de chaque côté de la route, depuis la fin de la piste cyclable (en venant de Wellin) jusqu'à l'école.

En fonction des travaux pris en charge par la DGO1, d'autres actions pourront intervenir via le projet « Aménagement des espaces publics autour de l'église de Lomprez », interdire le stationnement de part et d'autre du carrefour le long de la Grand'Rue, envisager le déplacement / remplacement du poteau électrique.

#### 12/ Lomprez, Ecole (N835 et chemin de Sohier)

- Problématique : Manque de sécurité, vitesse excessive, stationnement sauvage/peu sécure.
- Solutions envisagées en lien avec le projet de la DGO1. ▶ La Bourgmestre précise que l'aménagement du carrefour et de l'ilot devant l'école est en cours de réflexion et négociation avec la DGO1. L'idéal est d'avoir un carrefour perpendiculaire pour casser la vitesse. Le grand tournant sur la route régionale sera redressé.

En fonction des travaux pris en charge par la DGO1, d'autres actions pourront intervenir via le projet « Aménagement et sécurisation des abords de l'école de Lomprez » : resserrer et redresser le carrefour, améliorer l'éclairage, déplacer le passage pour piéton pour l'éloigner du carrefour, réorganiser l'espace devant l'école (circulation et stationnement), aménager l'espace communal devant la ferme Remy en parking et y créer un cheminement sécurisé.

## 13/ Au Nord de Lomprez, Carrefour entre route de Beauraing, rues Croix Ste-Anne et Ferme des Pins Noirs → AJOUT de la CLDR

- Problématique: Vitesse excessive et mauvaise visibilité (les gens qui viennent de Beauraing roulent vite, il y a une bute qui empêche la bonne visibilité et il y aurait un problème d'accotement).
- Solutions : signaler le carrefour ? Déplacer le carrefour vers Wellin en utilisant le tracé de l'ancienne route régionale ?

#### 14/ Sohier, Rue Haute

- Problématique : Vitesse excessive et mauvaise visibilité.
- Solutions : resserrer le carrefour (attention, on ne peut pas faire ce qu'on veut au niveau du revêtement qui est en béton).

#### 15/ Fays-Famenne, Carrefour (N835)

- Problématique : Dangerosité du carrefour.
- Solutions : réduire la vitesse à 70 km/h, installer une pré-signalisation du carrefour, ajouter un point d'éclairage en venant de Wellin. Comme pour Froidlieu, la Bourgmestre rappelle que la Commune a déjà demandé à la Région de passer en zone 70 km/h mais sans succès.

#### 16/ Chanly, Carrefour Rue du Couvent / rue de la Boverie

- Problématique : Mauvaise lisibilité.
- Solutions : Supprimer l'îlot central et réduire la largeur du carrefour (simplification de la configuration).

▶ La CLDR pointe le doigt sur d'autres problèmes : <u>la circulation de transit</u> (camions et autos qui font la liaison entre l'autoroute et Resteigne/Tellin) a envahi une rue à circulation locale. Les raccourcis sont aussi renseignés par les GPS (des camions se retrouvent bloqués au carrefour). Solutions : ne pas déneiger et installer un panneau l'indiquant ?

En parallèle, Jean-Marc Dropsy revient sur les priorités fixées par le Collège communal en 2014 :

- 1. Aménagement d'une liaison lente entre le carrefour d'Halma et Wellin.
- 2. Aménagement du carrefour rue Haute à Sohier.
- 3. Aménagement du carrefour et des abords de l'école à Lomprez.
- 4. Amélioration de la sécurité au carrefour de Froidlieu.
- 5. Mise en œuvre d'interventions ponctuelles.

#### ▶ Réactions :

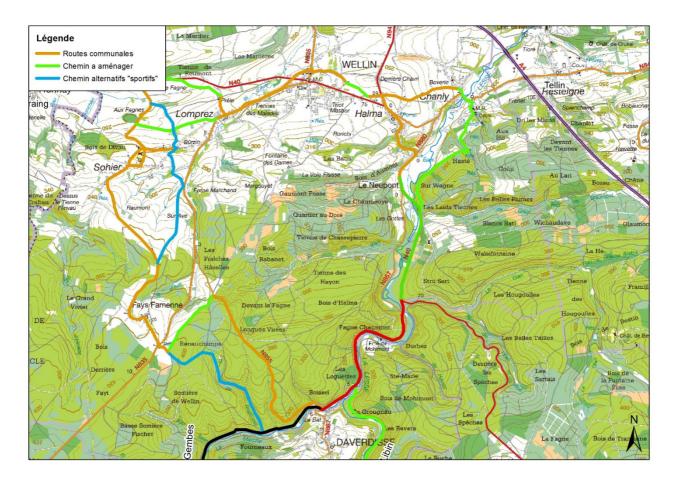
La liaison lente entre Halma et Wellin va être un peu amorcée en juin 2018 avec les travaux du rond-point mais pas résolue pour autant. Il y aura des passages piétons aux entrées du rond-point et la Commune a demandé à la DGO1 d'avoir une amorce le long de la station essence. Ensuite, la question est de savoir où on poursuit : vers le chemin qui va vers le zoning et longe la N40 ? De quel côté de la route (sachant qu'il y parfois des habitations collant la route et laissant peu de place) ? En venant de Wellin, si le projet devait être découpé en tronçon, il faut au moins en réaliser un jusqu'à la pharmacie. La liaison Halma – Wellin reste donc une priorité.

#### 4.2. Création d'un réseau de mobilité lente intra et intercommunal

Pour bien saisir Wellin dans son contexte local et transcommunal, Jean-Marc Dropsy passe en revue des cartes reprenant les infrastructures existantes (ou à venir) en matière de mobilité lente :

- au sud de la commune, un pré-RAVeL à la limite de Daverdisse, puis un RAVeL du Moulin de Daverdisse à la passerelle Maria et enfin, une piste cyclable jusque Neupont ;
- le projet de Transardennaise (venant du sud, traversant Wellin et rejoignant Lomprez puis Beauraing et Givet) → La jonction de la Transardennaise avec Wellin va pouvoir être réalisée avec des fonds européens dans le cadre d'un projet Interreg (vu le budget raboté à 200.000 euros (au départ = 1 million d'euros), les aménagements vont consister à du simple marquage au sol);
- les lignes SNCV et SNCB désaffectées et le Schéma directeur cyclable qui traverse Wellin (liaison entre pôles et voiries régionales à haut potentiel cyclable);
- Le réseau de voiries communales et les chemins alternatifs sportifs.

Partant de là, l'auteur pointe les liaisons manquantes et les chemins à réaliser (voir carte), déjà repris dans l'ancien PCDR.



Ensuite, l'auteur revient sur le nœud de liaison vers le centre de Wellin au départ du tracé de la Transardennaise (important pour amener les usagers vers les services/Horeca/Office de tourisme de Wellin et ne pas les laisser directement « filer » vers Lomprez).

Les cartes montrent également qu'entre Halma et Wellin, la route régionale occupe le site de l'ancien vicinal ; il faudra donc négocier avec la DGO1 pour déterminer où faire passer la voie lente. Côté Est de la commune, il faut réaliser la liaison Chanly - Neupont (2.500 m + 650 m) sur le tracé de l'ancien vicinal. Mais son assiette est en partie privatisée (acquisitions préalables nécessaires). Cette liaison permettra des connexions vers Halma et la TransArdennaise.

La Bourgmestre précise que plusieurs des propriétaires privés seraient d'accord de revendre leur parcelle à la Commune. Philippe Corbeel ajoute que si l'un des propriétaires refuse, il reste la possibilité d'utiliser un chemin forestier (public et empierré).

Enfin, Jean-Marc Dropsy revient sur les priorités fixées par le Conseil communal en 2009 :

- 1. Priorité 1 : Mise en œuvre du PICVERT (réalisé).
- 2. Priorité 2:
  - Liaison « Halma Wellin ».
  - Liaison « Fays-Famenne Gembes ».
  - Liaison « Neupont Chanly ».
- 3. Priorité 3:
  - > Traversée du village de Lomprez.
  - Liaison « Neupont Halma ».

#### ▶ Les suites ?

La CLDR sera invitées à relire ces fiches, une fois rédigées par Stéphane Mottiaux.

#### 5. Etat d'avancement des autres fiches prioritaires

Le GT nature s'est réuni ce lundi 27 novembre pour le projet de « Préservation, mise en valeur, développement et organisation d'actions de communication sur les richesses de Wellin, en particulier la Calestienne et les forêts subnaturelles ».

Les participants représentaient le DNF, les Naturalistes de la Haute-Lesse, la commune de Wellin, le Geopark, le Contrat de Rivière Lesse, Natagora... et la FRW.

La fiche-projet comprendra les 6 actions suivantes :

- <u>Création d'un sentier découverte du patrimoine sylvicole de la Calestienne</u>: ce sentier partira de Froidlieu et reliera le site des fouilles, divers terrains gérés par Natagora, l'ancienne carrière de Gongon et le Coputienne. Il s'agira d'une collaboration entre la commune, Natagora (LIFE), le Géopark, le DNF et les Naturalistes.
- <u>Création d'un sentier découverte des forêts subnaturelles</u> : ce sentier partira de la passerelle Maria et ira vers le parcours VITA et la hêtraie (forêt ancienne). Il s'agira d'une collaboration entre la commune, la Grande Forêt de Saint-Hubert et le DNF.
- <u>Création d'un circuit de géocaching sur un sentier balisé existant le long de l'eau</u>: ce projet est porté par le Contrat de Rivière Lesse. Les premières caches, en lien avec la thématique de l'eau, seront aménagées en 2018.
- Restauration et gestion de pelouses calcicoles : il s'agira d'abord de faire l'inventaire de toutes les pelouses calcaires, en plus ou moins bonnes état. Les Naturalistes de la Haute-Lesse sont les mieux armés pour ce travail.
- <u>Création d'un groupe de travail</u>: les différentes personnes qui constituent ce groupe souhaitent continuer à se réunir une ou deux fois par an, voire plus souvent lorsque des projets communs se mettent en place. A terme, cette structure pourrait évoluer vers un PCDN (Plan Communal de Développement de la Nature).
- <u>Actions de communication</u>: plusieurs idées sont à développer, notamment dans le cadre d'un évènement à l'occasion des 50 ans des Naturalistes de la Haute-Lesse.

#### 6. Divers

Les prochaines réunions sont donc le :

- 15/12 à 9h30 pour un GT sur le tourisme
- 18/12 à 20h pour un GT sur la maison de village de Lomprez.

La CLDR ne se réunira pas avant janvier 2018 pour la suite de la présentation des fiches du Lot 1 par l'auteur.

Les membres de la commission auront l'occasion de relire les fiches-projets tout comme l'ensemble du PCDR. Idéalement, le PCDR devrait être approuvé en avril par la CLDR puis le Collège. Après l'avis de conformité délivré par la DGO3, le PCDR pourrait être approuvé par le Conseil en avril, pour espérer la défense du dossier devant le PAT (Pôle Aménagement du Territoire remplaçant la CRAT) avant l'été.

La FRW remercie les membres de la CLDR pour leur participation.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie, Alain Jacquet et Catherine Servotte

> Fondation **R**urale de **W**allonie Rue des Tilleuls, 1E B-6900 MARLOIE



# Ardenne-Famenne Ardenne-Famenne

## Annexe au compte-rendu de la CLDR du 28/11/17 à Wellin : Répartition des projets en 3 Lots

#### 1/ Lot 1:

#### ▶ Dans le défi 1

- Préservation, mise en valeur, développement et organisation d'actions de communication sur les richesses de Wellin, en particulier la Calestienne et les forêts subnaturelles
- Création d'un réseau de mobilité lente intra et intercommunal, <u>fusionné</u> avec le projet
   « Réalisation de la liaison lente "Chanly Neupont" »
- Aménagement des points noirs en matière de sécurité routière dans la commune
- Amélioration de la visibilité et de la promotion touristique de Wellin (positionnement axé sur la région)
- Création de circuits thématiques, <u>fusionné</u> avec le projet « Actions de mise en valeur des paysages de Wellin »

#### ▶ Dans le défi 2

- Réalisation d'opérations foncières pour augmenter le potentiel du logement
- Organisation d'activités intergénérationnelles autour du savoir-faire
- Création d'un Repair Café
- Rénovation de la maison de village de Lomprez

#### 2/ Lot 2

#### ▶ Dans le défi 1

- Aménagement des bords de Lesse à Chanly
- Aménagement des bords de Lesse à Neupont
- Remplacement de véhicules privés et communaux par des véhicules électriques avec installation de bornes de recharge
- Aménagement et sécurisation des abords de l'école de Lomprez
- \ Aménagement de la zone de loisirs contiguë à la maison de village de Lomprez
- Réalisation d'un schéma de développement communal
- Création d'un nouveau quartier innovant avec des logements intergénérationnels à Wellin
- Aménagement de l'espace public de Froidlieu
- Aménagement des espaces publics autour de l'église de Lomprez
- Aménagement du parking de la rue Fort-Mahon

#### ▶ Dans le défi 2

- Création de logements adaptés aux aînés
- Création de logements intergénérationnels
- Achat d'un moyen de transport (adapté aux PMRs)
- Organisation d'un accueil des nouveaux habitants

Fondation Rurale de Wallonie Rue des Tilleuls, 1E B-6900 MARLOIE

Tél: (0)84 21 98 60 famenne@frw.be - www.frw.be

- Création d'une "Plaine de jeux" pour tout âge (fitcross)
- Création d'une ADL transcommunale
- Soutien à l'émergence de projets ou d'entreprises d'économie sociale
- Développement des pratiques de lecture et activités à la bibliothèque
- Création de logements tremplins
- Soutien à l'ouverture d'un hall-relais dans la nouvelle ZAE (zone d'activités économiques)

#### 3/ Lot 3

#### ▶ Dans le défi 1

- Réaffectation de l'église de Fays-Famenne
- Organisation d'actions de sensibilisation et de communication sur l'énergie
- Développement de projets énergétiques utilisant des sources renouvelables
- Aménagement/entretien/renforcement de l'accueil touristique à la sortie de l'E411
- Amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments publics, tertiaires, industriels et agricoles
- Développement du potentiel touristique de Sohier et mise en œuvre
- Incitation des Wellinois à améliorer l'efficacité énergétique de leurs logements et à utiliser une énergie verte
- Mise en place d'une centrale d'achats citoyenne axée sur l'énergie
- Création d'un label (trans)communal valorisant le bois/chêne local
- Aménagements conviviaux sur la Grand place de Wellin
- Aménagement de deux espaces publics à Halma (église et lotissement "Nanwet")
- Création d'un parc ludique et didactique transcommunal
- Etude sur le devenir de la ZAE (zone d'activités économiques) de Chanly et mise en œuvre
- Soutien aux initiatives privées de déplacements alternatifs
- Amélioration du système de dépose-minute de l'école St-Joseph à Wellin
- Incitation des citoyens au covoiturage et à l'éco-conduite
- Soutien à l'installation d'Horeca à Sohier
- Création d'une zone de baignade à Chanly

#### ▶ Dans le défi 2

- Aide aux associations
- Création d'un local dédié aux jeunes, avec des activités liées
- Création d'un Conseil Communal des Jeunes
- Construction ou aménagement d'un atelier rural
- Aménagement d'un local dédié à la MACA
- Développement de projets de biomethanisation avec les agriculteurs
- Organisation d'un événement communal autour de l'art
- Création d'une résidence service publique
- Création de structures d'accueil (crèche ou co-accueil) pour la petite enfance.